Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 36 (1907)

Heft: 17

Rubrik: Un jubilé

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

I. *Une préface éventuelle* avec dessin et figures du costume spécial pour les jeunes filles;

II. *Des instructions et des plans normaux;*

III. *Des exemples de leçons* pour les différents âges et genres de classes;

IV. Les exercices choisis pour le degré préparatoire (1re à 3me année d'école);

V. *Les exercices choisis pour le Ier degré* (4me à 6me année d'école), comprenant:

A. Les exercices d'ordre, de marche et de pas de danse divisés en programmes annuels;

B. Les exercices préliminaires, divisés en programmes annuels;

C. Les exercices aux engins divisés en degrés;

D. Les exercices de jeux divisés en degrés.

VI. *Les exercices admis pour le IIme degré* (7me à 9me année d'école) à diviser comme ceux du Ier degré:

VII. Les exercices admis pour les classes supérieures de filles et les sociétés de dames. Ceux-ci ne sauraient pas être divisés comme les précédents, mais formeraient plutôt une revue finale comprenant tous les exercices pouvant être exécutés dans la gymnastique féminine.

Ces conclusions adoptées, l'Assemblée décide, sur le préavis du Comité, qu'il soit fait des démarches auprès de M. Ruchet, Conseiller fédéral, en vue d'obtenir de la Confédération, comme pour le manuel des garçons, l'appui financier nécessaire à la publication du manuel de gymnastique pour les jeunes filles.

En terminant, je me permets d'exprimer le souhait le plus chaleureux pour qu'une délégation du corps enseignant fribourgeois participe à la réunion de Saint-Gall, en 1908. Voilà un excellent moyen de perfectionnement qui contribuerait, par intuition et comparaison, au progrès de l'enseignement de la gymnastique dans nos écoles. G. St.

UN JUBILÉ

Le dimanche 20 octobre écoulé, la population de la paroisse d'Ependes célébrait le 25me anniversaire de l'entrée en fonctions, dans cette localité, de son dévoué instituteur M. Tinguely. Un grand nombre d'anciens élèves étaient accourus du dehors pour venir remercier encore une fois, à cette occasion, leur cher et ancien maître. M. l'Inspecteur scolaire de l'arrondissement, une délégation de l'Ecole normale, les instituteurs du cercle du Mouret, un représentant du corps enseignant de la ville de Fribourg, de nombreux amis, avaient tenu à s'associer à cette démonstration et à rendre hommage à l'heureux jubilaire.

Ce fut une fête vraiment touchante, qui fait honneur à la brave population d'Ependes et à l'initiative généreuse et intelligente de M. le député Bongard. Ce dernier, un ancien élève de M. Tinguely, a su provoquer un élan de reconnaissance sans pareil, et il s'est dépensé sans compter pour assurer le succès de la tâche qu'il avait assumée.

Au sortir des vêpres, en présence des autorités scolaires, paroissiales et communales, et des invités, les enfants des écoles, rangés en demi cercle sur la grande place de l'église et entourés d'une foule compacte et respectueuse, adressent à M. Tinguely, par l'organe d'un camarade aîné, un compliment bien senti. Puis, M. le député Bongard, dans un discours vibrant, se fait l'interprète de toute la paroisse pour remercier le jubilaire du bien considérable qu'il a accompli durant un quart de siècle. Au nom des autorités scolaires, le révérend Père Camille, capucin, fait ressortir, en termes délicats, comment M. Tinguely a su comprendre sa tâche d'instituteur chrétien. Enfin, M. l'inspecteur Perriard relève, à son tour, les mérites de son subordonné.

M. Tinguely, visiblement ému, répond à tous par des paroles sorties du cœur. Il dit combien il est touché d'une pareille manifestation, à laquelle il était si peu préparé. Il rappelle quel a été l'idéal de sa vie, le but constant de tous ses efforts. « Je me suis efforcé, dit-il à peu près en ces termes, de suivre la ligne de conduite tracée à l'Ecole normale aux jeunes instituteurs, par mon ancien maître et aumônier, le regretté M. l'abbé Horner. » On sentait dans tout son discours combien M. Tinguely était attaché à ses élèves, à sa paroisse et à ses fonctions.

De magnifiques cadeaux ont été offerts à M. Tinguely en cette circonstance. Nous avons été frappé, tout particulièrement, d'un tableau original dont le texte exprimait en quelques lignes la reconnaissance de toute la paroisse à l'égard de son cher instituteur. A la partie supérieure du tableau figuraient les armoiries d'Ependes, tandis qu'au fond, on avait apposé le sceau des cinq communes de la paroisse. C'était de la plus exquise délicatesse.

La fête s'est continuée dans l'établissement public de la localité, où les autorités paroissiales avaient offert des vins d'honneur. Plusieurs discours ont été prononcés; la séance a été, en outre, agrémentée d'une série de productions données par la Société de chant et par divers participants.

La fête d'Ependes doit réjouir le corps enseignant tout entier. Elle montre que nos populations ne sont pas ingrates et qu'elles savent reconnaître les mérites d'un bon maître. Elle sera, nous l'espérons, le point de départ de nombreuses manifestations de ce genre, manifestations si propres à mettre en relief la dignité de l'instituteur et à rapprocher le peuple de l'école.

En terminant, nous souhaitons à M. Tinguely de passer de nombreuses années encore au milieu de sa chère population d'Ependes. M. Berset.

Adieux

Après Ependes, voici la commune voisine d'Arconciel qui a voulu, elle aussi, organiser une démonstration en l'honneur de M. Jules Morel, son instituteur. Ce maître actif et dévoué, dont la santé s'est affaiblie, est obligé de se séparer d'une école bien chère à son cœur, mais devenue trop nombreuse pour lui.

Donc, dimanche 27 octobre, à l'issue des vêpres, un cortège se formait devant l'église parroissiale, et, flanqué des dapeaux des deux sociétés de Tir et de Chant, se dirigeait vers la maison d'école. En tête marchaient les enfants ; près d'eux, M. l'abbé Dousse, rév. curé et les membres du conseil communal et paroissial. De nombreux parents suivaient.

En ce jour, le village d'Arconciel tenait à donner à M. Morel un témoignage public de sympathie et de reconnaissance pour les excellents services rendus par ce maître durant les douze années de ses fonctions dans la localité. Ces sentiments furent exprimés en termes délicats dans un compliment qu'une élève a récité. Puis, toute une série de cadeaux, parmi lesquels une belle montre avec chaîne, furent offerts par les habitants de l'opulente commune. A son tour, le conseil communal remit à M. l'Instituteur un généreux don en espèces.

M. Morel, très touché de cette démarche inattendue et de ces preuves d'attachement, prononça quelques mots de remerciement. S'il a pu faire progresser l'école d'Arconciel, dit-il, c'est grâce à l'appui qu'il a toujours trouvé auprès des autorités locales et de ses supérieurs. C'est avec un profond regret qu'il dit adieu à ses élèves et à la bonne population du village. Il emporte de son séjour à Arconciel un souvenir impérissable.

Au nom des autorités locales, M. le Curé de la paroisse exprime toute sa reconnaissance à M. Morel pour ses nombreux et persévérants services. La population est unanime pour regretter le départ du zélé instituteur et lui souhaiter, dans un poste moins pénible, le raffermissement de sa santé et le prolongement d'une vie heureuse au milieu de sa petite famille.

M. Huguenot, instituteur, qui a beaucoup contribué à l'organisation de cette touchante cérémonie, prit aussi la parole pour assurer qu'il s'efforcera d'imiter son prédécesseur afin de maintenir l'école d'Arconciel dans la bonne situation où elle se trouve.